

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 22 novembre 2021
à 19 h 15**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Période de questions du public
- 10.02** Période de questions des membres du conseil
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou du 22 novembre 2021, à 19 h 15

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Demander au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île de planifier l'agrandissement de l'école Jacques-Rousseau en cour latérale droite et au besoin, d'utiliser une partie du terrain adjacent appartenant au Ministère des transports en déplaçant le tournebride vers l'autoroute 25 (A-25)

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement organisé par le partenaire angevin « Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad, numéro 9821 », le 4 décembre 2021
- 40.02** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2022) »
- 40.03** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2022) »

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Désigner le maire suppléant d'arrondissement pour le mois de décembre 2021 et les mois de janvier, février et mars 2022
- 51.02** Nommer un membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou conformément au Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance extraordinaire du lundi 22 novembre 2021, à 19 h 15